



Autorisation à communiquer des renseignements

Je, soussigné(e), _____
Nom du candidat

_____ Numéro de permis

autorise par la présente _____
Nom de l'organisme réglementaire en ergothérapie

_____ Adresse de l'organisme réglementaire en ergothérapie

à répondre aux questions suivantes sur mon statut d'inscrit afin de compléter le formulaire *Demande d'autorisation spéciale pour l'exercice de l'ergothérapie au Québec pour la prestation de services en télépratique auprès de clients en raison de la pandémie à la COVID-19* et à le transmettre à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

Signature du candidat

Date

Pour les fins du présent formulaire, le fait pour le demandeur d'inscrire son nom ci-dessus équivaut à sa signature.

(La page 2 doit être remplie par l'organisme réglementaire.)



À remplir par l'organisme réglementaire

1. Cette personne est-elle présentement membre en règle de votre organisme?

Oui Non

Si «Oui», quand le membership expire-t-il?

Commentaires :

2. Avez-vous des raisons de croire que l'OEQ ne devrait pas délivrer d'autorisation spéciale pour l'exercice de l'ergothérapie au Québec pour la prestation de services en télépratique auprès de clients en raison de la pandémie à la COVID-19 ?

Oui Non

Commentaires :

Nom du registraire ou de son représentant

Signature du registraire ou de son représentant

Date

NOTE À L'ORGANISME DE RÉGLEMENTATION :
SVP, retournez le formulaire complété par courriel à :
admission@oeq.org

Les renseignements recueillis par le présent formulaire sont nécessaires à l'exercice des attributions de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Ils sont recueillis à des fins de contrôle de l'exercice de la profession, de protection du public et de statistiques. Ils seront accessibles au personnel autorisé de l'Ordre ainsi qu'à toute autre personne autorisée à les recevoir en vertu de la loi. Toute personne a l'obligation de compléter intégralement le présent formulaire, à défaut de quoi l'autorisation demandée pourrait être refusée.

Toute personne peut avoir accès à son dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir au secrétaire de l'Ordre une demande écrite en ce sens.